

L'âge de l'énergie nucléaire est terminé, L'âge des déchets nucléaire est en train de commencer

été 2018

À Rolphton, en Ontario, à seulement 500 mètres de la rivière des Outaouais, se trouve un édifice industriel dangereusement radioactif qui s'étend sur plusieurs niveaux sous la surface. Il s'agit de la carcasse radioactive du premier réacteur nucléaire produisant de l'électricité au Canada, l'usine de démonstration nucléaire (NPD), qui a fonctionné de 1962 à 1987.

Dans tout réacteur nucléaire en fonctionnement, les matériaux structurels en métal et en béton dans la zone centrale, ainsi que les tuyaux, pompes, chaudières et autres composants du système de refroidissement primaire, sont transformés en déchets radioactifs qui ne peuvent être recyclés en toute sécurité.

Dans les dernières étapes de la mise hors service d'une telle installation, les pratiques de démolition ordinaires - dynamitage, coupage, écrasement, écrasement - ne peuvent être utilisées par crainte de répandre des poussières et des débris radioactifs à grande échelle. De tels matériaux peuvent contaminer l'eau potable, le sol et les aliments.

Les autorités nucléaires canadiennes ont, par le passé, promis que le démantèlement final des anciens réacteurs nucléaires (y compris celui de Gentilly-1 au Québec) impliquerait le démantèlement de la structure et le retrait de toutes les matières radioactives du site, le ramenant à un statut de «champ vert» non radioactif. La pratique actuelle à l'Ontario Power Generation (OPG) est d'attendre 40 ans après la fermeture pour permettre à la radioactivité de diminuer quelque peu, de rendre le travail moins dangereux pour les équipes de démolition nucléaire, alors que des équipements robotisés peuvent faire le travail.

Mais maintenant, un consortium privé de cinq sociétés multinationales qui opère sous le nom de Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) et reçoit plus de 500 millions de dollars par année en argent des contribuables pour gérer ces déchets, demande la permission de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) d'abandonner le NPD en tant que mausolée radioactif juste à côté de la rivière des Outaouais, en amont de la source d'eau potable de millions de personnes. De plus, il projette de construire un énorme tumulus – dépotoir nucléaire – à Chalk River à quelques centaines de mètres de cette rivière.

CNL propose de déverser des matières radioactives dans le sous-sol et de l'inonder de ciment. Lors d'une réunion avec les parties prenantes en avril, les LNC ont annoncé qu'elles accélèraient le projet NPD dans l'espoir de le faire approuver et de le réaliser dans les prochains mois.

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), il n'est pas recommandé d'enfouir le réacteur NPD dans du béton sauf dans des circonstances extrêmes où le démantèlement est pratiquement impossible en raison de la fusion du cœur ou d'autres dommages paralysants.

L'organisme canadien de réglementation, la CCSN, semble prêt à approuver ce projet. Il vient tout juste d'accorder à LNC un permis d'exploitation de 10 ans pour exploiter les laboratoires nucléaires de Chalk River à quelques kilomètres en aval du réacteur NPD. En fait, les commissaires de la CCSN n'ont jamais refusé d'accorder une demande de permis pour un projet majeur, dans toute leur histoire (2000-2018).

Il n'y a qu'une seule voix à la table du Cabinet sur le nucléaire, à savoir le ministre des Ressources naturelles récemment nommé, l'Honorable Amarjeet Sohi. À l'heure actuelle, la CCSN relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles, un ministère qui n'a pas de mandat en matière d'environnement ou de santé, mais qui est chargé de promouvoir, de développer et de commercialiser la technologie nucléaire. L'actuel ministre a récemment annoncé que le Canada fait la promotion de «NICE nuclear», l'acronyme de « Nuclear Innovation: Clean Energy ».

Le Regroupement pour la surveillance du nucléaire (RSN), de concert avec de nombreuses autres organisations, demande au gouvernement de :

- (1) arrêter les projets actuels d'abandon des déchets radioactifs à côté des principaux plans d'eau,
- (2) entamer des consultations publiques auprès des Canadiens au sujet de la gestion à long terme des déchets radioactifs, et
- (3) veiller à ce qu'un organisme scientifique indépendant opérant sous les auspices du ministre de l'Environnement soit chargé de mener des évaluations environnementales liées à la gestion des déchets radioactifs.

Il est temps que les citoyens qui se préoccupent de la bonne gouvernance et qui souhaitent protéger la rivière des Outaouais et les futures générations de Canadiens de la pollution radioactive évitable s'expriment clairement. Dites à Justin Trudeau que le gouvernement canadien ne doit pas renoncer à la responsabilité de l'établissement nucléaire en ce qui concerne les décisions susceptibles de nuire à l'avenir de manière irréversible. Envoyez un courriel, appelez et écrivez à votre député et au bureau du premier ministre, exigeant qu'ils respectent les trois objectifs du RSN.

Lors de la mise en service des réacteurs nucléaires, le problème de l'utilisation des déchets radioactifs posait problème pour l'avenir. Désormais, les réacteurs sont en cours de démantèlement et nous n'avons toujours pas de moyens satisfaisants pour faire face aux déchets nucléaires. La seule «solution» disponible à ce jour est de stocker les déchets de manière à pouvoir les récupérer, les re-caractériser et les reconditionner régulièrement jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée - le cas échéant - dans le futur. Si l'abandon permanent de ces déchets à côté de la source de nourriture et d'eau potable pour des millions de personnes s'avère être une erreur, il n'y aura aucun moyen de la réparer.

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, Justin Trudeau a promis de rétablir un sentiment d'indépendance et d'intégrité au processus d'évaluation environnementale du Canada. Un groupe d'experts a avisé le gouvernement que l'évaluation environnementale des projets nucléaires devrait être complètement retirée de la compétence de la CCSN et confiée à un organisme indépendant. Le panel a souligné que l'organisme de réglementation est trop étroitement associé à l'établissement nucléaire et ne bénéficie pas de la confiance du public.

Nous sommes confrontés à un grave problème de «gouvernance des déchets nucléaires» dans ce pays. Les préoccupations concernant les déchets radioactifs et la protection de l'environnement sont en train de s'effondrer. Il existe un vide politique au niveau fédéral en matière de déchets nucléaires. L'ensemble du texte de la politique actuelle du Canada est présenté en 147 mots et en trois points: environ quatre tweets.

(s) Gordon Edwards, Phd,
Président du Regroupement pour la surveillance du nucléaire
(http://www.ccnr.org/index_f.html)